



Liquidités et
marge de ma-
nœuvre financière
accrues

Assurance de garantie et de cautionnement

De nombreux mandants, partenaires commerciaux ou l'Etat exigent des cautionnements ou garanties afin d'assurer le respect des obligations contractuelles ou légales. Il s'agit souvent de prestations anticipées du mandant qu'il faut garantir. Par l'intermédiaire d'une assurance de garantie et de cautionnement, Zurich se porte caution pour ses clients et indemnise ses mandants ou l'Etat ou d'autres créanciers s'ils n'honorent pas ou ne peuvent plus honorer leurs engagements, par exemple en cas d'insolvabilité.

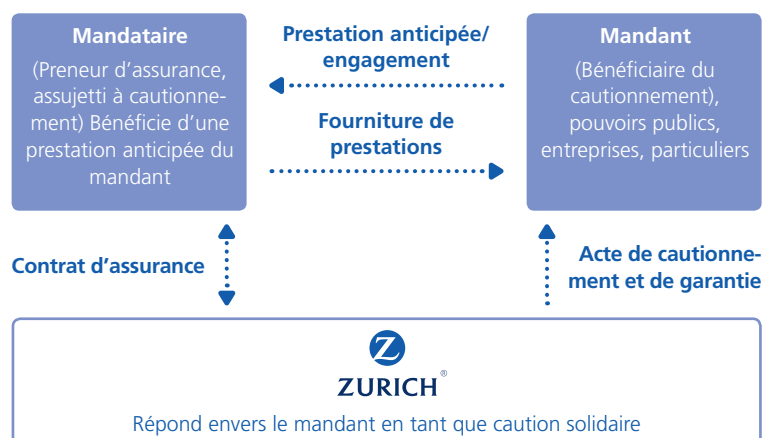
Vos avantages en un coup d'œil

- Décharge de la ligne de crédit auprès de la banque habituelle et, partant, plus grande indépendance financière
- Augmentation des liquidités par le remboursement des retenues en espèces
- Conseil compétent pour les questions relatives aux cautionnements et aux garanties
- Possibilité de demander des «garanties d'ouvrage» en ligne (cautionnements pour vices de construction)
- Reconnaissance élevée, sur le plan international, des actes de cautionnement de Zurich

Quels sont les bénéficiaires d'assurances de garantie et de cautionnement?

Toutes les entreprises tenues, par un rapport de mandat (p. ex. contrat d'entreprise) ou de par la loi (p. ex. location de services), de fournir une sûreté peuvent profiter des solutions d'assurances de garantie et de cautionnement de Zurich. Par ce biais, elles allègent leurs lignes de crédit auprès des banques tout en améliorant leurs liquidités. Principale condition: une **bonne solvabilité du preneur d'assurance** (voir sous «Primes et examen du risque»).

Structure des produits à l'exemple de l'assurance de garantie pour la construction



Les avantages pour le preneur d'assurance

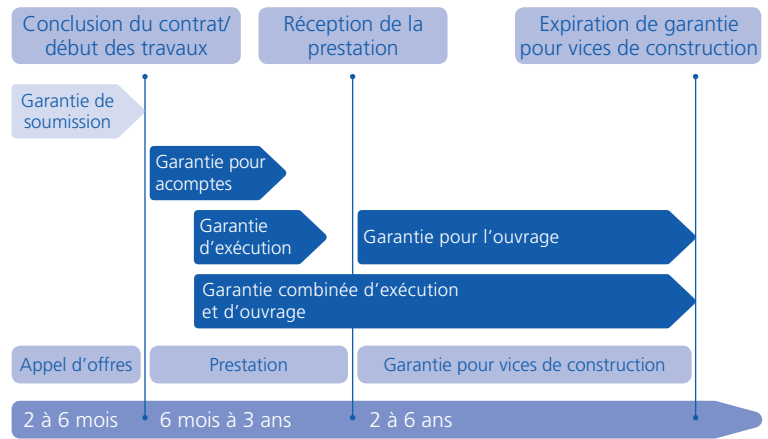
- **Les assurances de garantie et de cautionnement permettent de conclure des affaires sans problème:**
les partenaires commerciaux doivent pouvoir compter les uns sur les autres. Les assurances de garantie et de cautionnement constituent une base solide pour une conclusion d'affaires optimale et favorisent un climat de confiance entre partenaires.
- **Les assurances de garantie et de cautionnement offrent une marge de manœuvre en matière de ligne de crédit:**
les cautionnements bancaires, appelés crédits d'aval, mais également les accreditifs pèsent sur la ligne de crédit auprès de la banque habituelle et, partant, réduisent les liquidités. Dans ce contexte, les assurances de garantie et de cautionnement deviennent une alternative de financement efficace proposant une marge financière supplémentaire.
- **Zurich offre des solutions individuelles:**
les exigences du marché sont aussi élevées que celles posées à l'égard des assurances de garantie et de cautionnement. Conjointement avec ses clients, Zurich élabore des concepts souples et sur mesure qui répondent exactement aux besoins de l'entreprise.

Produits d'assurance de garantie et de cautionnement de Zurich Suisse

Assurance garantie de construction:

- **«Garantie pour acomptes»** (ou cautionnement de restitution d'acomptes): l'exécution des obligations contractuelles, en particulier dans le cadre de projets plus importants, exige souvent le versement d'acomptes de la part du mandant. Avec la «garantie pour acomptes», Zurich se porte caution pour l'acompte du mandant si notre client n'est pas en mesure d'honorer ses engagements contractuels et doit rembourser l'acompte en question.
- **«Garantie d'exécution»** (ou cautionnement de bonne fin): avec la «garantie d'exécution», Zurich s'engage en qualité de caution solidaire à indemniser le mandant pour le cas où le mandataire (PA) n'exécuterait pas un ouvrage conformément aux termes du contrat.
- **«Garantie pour l'ouvrage»** (ou cautionnement pour vices de construction): celle-ci est exigée par le mandant/maître d'ouvrage pour s'assurer que le mandataire (preneur d'assurance) élimine les vices cachés décelés seulement après la réception de l'ouvrage. En règle générale, ce cautionnement représente 5 à 10% du montant de construction. Avec une «garantie pour l'ouvrage», le mandataire obtient le versement de cette retenue. Il peut ainsi mieux gérer ses liquidités. Pour des montants de cautionnement plus modestes, Zurich propose des actes de cautionnement standardisés imprimés.

Schéma des phases:



Outre l'accès simplifié et rapide aux différents cautionnements, Zurich offre à sa clientèle la possibilité de soumettre ses demandes en ligne.

Vous trouverez des informations détaillées à l'adresse www.zurich.ch/kaution

Assurance caution

- Cautionnement pour la location de services: les bailleurs de services sont légalement tenus, pour la garantie des prétentions de salaire des travailleurs, de fournir des sûretés en cas d'insolvabilité. A ce titre, une assurance caution peut remplacer le dépôt en espèces. Zurich est un partenaire important pour de nombreuses entreprises de la branche.
- Cautionnement douanier: les cautionnements douaniers favorisent une procédure plus rapide et moins coûteuse en matière de formalités douanières. Zurich se porte caution envers la Direction générale des douanes pour un règlement dans les délais des obligations douanières en relation avec les engagements garantis.
- Cautions spéciales: pour garantir d'autres cautions légales.

Prime et examen du risque

La prime au titre de l'assurance de garantie et de cautionnement est indiquée en pour-cent du montant de cautionnement. Elle dépend d'une part de la durée de cautionnement et, d'autre part, très fortement de la **solvabilité du preneur d'assurance**.

Les informations financières du preneur d'assurance sont déterminantes pour un éventuel cautionnement par la Zurich. Selon le montant et le type d'assurance de garantie et de cautionnement souhaités, les documents suivants sont requis pour l'évaluation de l'entreprise:

- extrait actualisé du registre des poursuites;
- rapports de gestion complets des deux derniers exercices de l'entreprise ou du groupe d'entreprises dont elle fait partie;
- listes actualisées de mandats, budgets et calculs prévisionnels de l'exercice en cours ainsi que prévisions pour l'année suivante, si disponibles.

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement. Adressez-vous à l'agence Zurich la plus proche, appelez-nous gratuitement au 0800 80 80 80 ou prenez directement contact avec votre courtier/broker. www.zurich.ch

Zurich Compagnie d'Assurances SA
Thurgauerstrasse 80, 8050 Zurich
Téléphone 0800 80 80 80, www.zurich.ch

Si les informations contenues dans cette fiche d'information divergent
des conditions d'assurance applicables, ce sont ces dernières qui font foi.



Because change happenz®